

## À lire ...

- ✚ **Jour du Souvenir**
- ✚ **Informations municipales**
- ✚ **Avis publics**
- ✚ **Offres d'emploi**
- ✚ **Mon bac de compost est gelé**
- ✚ **Alertes et notifications de masse**
- ✚ **Loisirs Hampden-Scotstown**
- ✚ **DEA à Scotstown**
- ✚ **Atelier de fabrication de chocolat**
- ✚ **Calendrier des activités : novembre**

### Et bien plus...

\*\*\*\*\*

**Prochaine séance ordinaire du conseil municipal :**

**3 décembre 2024  
À 19 h**

\*\*\*\*\*

**Pour contacter la Ville de Scotstown :**  
**819-560-8433**  
**ou par courriel :**  
[ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)

## JOUR DU SOUVENIR - 9 novembre 2024

La filiale 48 de la Légion royale canadienne tiendra des services commémoratifs le **samedi 9 novembre 2024, à 10 h 30 au cénotaphe de Scotstown** et à 14 h au cénotaphe situé devant le centre communautaire Armory, à Bury. Cette année encore, la cérémonie se déroulera à l'EXTÉRIEUR si le temps le permet. Il y aura des places assises à l'intérieur pour ceux qui ne peuvent pas rester debout. Tout le monde est invité à y assister.

Pourquoi et quand porter un coquelicot et l'utilisation de l'argent recueilli par la vente de coquelicots et de couronnes. Les membres de la Légion vendent des coquelicots et des couronnes pour perpétuer le souvenir des 117 000 Canadiens et Canadiennes qui ont consenti le sacrifice suprême au service du Canada. Grâce à ces ventes, la Légion aide à garantir que les anciens combattants et leurs familles sont pris en charge et traités avec le respect qu'ils méritent.

N'oubliez pas que lorsque vous portez un coquelicot ou que vous déposez une couronne, vous rendez hommage à ceux qui ont fait le sacrifice ultime au service de leur pays et vous aidez les anciens combattants et leurs familles.

Valerie MacLeod, Présidente de la campagne du coquelicot, filiale 48  
819-872-3642



## CALL TO REMEMBRANCE

The Royal Canadian Legion Branch 48 will hold memorial services on **Saturday, November 9, 2024, at 10:30 a.m. at the Scotstown Cenotaph** and at 2 p.m. at the cenotaph in front of the Armory Community Centre in Bury. Once again this year, the ceremony will take place OUTSIDE, weather permitting. Indoor seating will be available for those unable to stand. Everyone is welcome to attend.

Why and when to wear a poppy and the use of money raised by the sale of poppies and wreaths. Legion members sell poppies and wreaths to commemorate the 117,000 Canadians who made the supreme sacrifice in the service of Canada. Through these sales, the Legion helps ensure that veterans and their families are cared for and treated with the respect they deserve.

Remember, when you wear a poppy or lay a wreath, you're honouring those who made the ultimate sacrifice in the service of their country, and you're helping veterans and their families.

Valerie MacLeod Poppy Campaign President, Branch 48  
819-872-3642



# Informations municipales

## Mise à jour du registre municipal des chiens de Scotstown

En préparation au traitement des comptes de taxes 2025, nous souhaitons vous rappeler qu'il est temps de mettre à jour votre dossier de médaille à chien pour tous les chiens dont vous avez la garde. Si vous avez adopté ou perdu un ou des chiens, veuillez nous aviser avant le 20 décembre 2024, pour que nous puissions ajuster votre compte de taxes 2025.



Noter qu'une fois le compte de taxes émis, en début d'année 2025, il sera impossible de retirer ces frais pour l'année courante et vous devrez attendre l'année suivante. Dans le cas d'un ajout, nous vous ferons également parvenir une fiche d'enregistrement afin de l'enregistrer à nos dossiers.

\*\*\*\*\*

## Informations municipales importantes

### **Abri d'auto temporaire**

La Ville de Scotstown avise ses citoyens que selon le règlement 346-06, article 6.10.1 :

Abris d'auto temporaires

Les abris temporaires sont autorisés du premier (1<sup>er</sup>) novembre d'une année au quinze (15) avril de l'année suivante. Les abris temporaires doivent être localisés à au moins soixante centièmes de mètre (0,60 m) d'un trottoir et jamais à moins de trois mètres (3 m) du pavage de la rue.

## **ABRI D'AUTO TEMPORAIRE**



\*\*\*\*\*

## **IMPORTANT - Le stationnement de nuit est interdit à partir du 15 novembre**

La Ville de Scotstown avise la population qu'à partir du 15 novembre, il sera strictement interdit de stationner un véhicule sur un chemin public de la ville comme le prévoit le règlement municipal 396-12, et ce, de minuit à 7 heures le matin.

Information importante : L'automobiliste qui stationne son véhicule dans son entrée privée, mais trop près de la rue, risque de le voir enfoui sous la neige laissée par le renvoi du chasse-neige; le véhicule pourrait alors être endommagé et, si tel était le cas, la Municipalité ne pourrait être tenue responsable des dommages.



### **Route provinciale**

La route 214 est une route provinciale, donc c'est le ministère des Transports du Québec qui en a la responsabilité.

Faites le 511 pour signaler un incident, pour formuler une plainte ou pour toute autre question.

Vous pouvez aussi appeler au bureau de Cookshire-Eaton au 819-875-3348.

<https://www.quebec511.info/fr/default.aspx>



# AVIS PUBLICS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

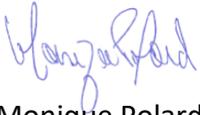
## AVIS DE PUBLIC – AVIS DE MOTION

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2024, les projets de règlement et avis de motion sont donnés :

- . Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 533-24 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2025;
- . Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 534-24 de régie interne et de normes durant les séances;
- . Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 535-24 modification du règlement de gestion contractuelle : clause à intégrer procédurier d'adoption;

Les projets des règlements peuvent être consultés au bureau municipal. Les règlements seront adoptés lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Donné à Scotstown, ce 6 novembre 2024



Monique Polard, Directrice générale

\*\*\*\*\*

## AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, qu'une séance extraordinaire se tiendra **mardi, le 3 décembre 2024 à 18 h 30**.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2025
4. Programme triennal d'immobilisations 2025 – 2026 - 2027
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Scotstown, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.



Monique Polard, Directrice générale



## AVIS PUBLIC

### Avis du dépôt pour la 1<sup>e</sup> année du rôle triennal d'évaluation 2025, 2026 et 2027 de la Ville de Scotstown

PRENEZ AVIS qu'en vertu de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) est par la présente donnée par le soussigné, que le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Scotstown pour la première année du rôle triennal 2025-2026-2027 est déposé au bureau municipal au : 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) JOB 3BO, et que toute personne peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture régulières et sur le site <https://sigale.ca>.

Toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la municipalité une demande de révision prévue à la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) à ce sujet.

La demande de révision doit être faite sur la formule prescrite par le règlement adopté en vertu du paragraphe 2<sup>o</sup> de l'article 263 (L.R.Q., chapitre F-2.1) avant le 1<sup>er</sup> mai 2025, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Cette formule est disponible au bureau de la municipalité.

La demande de révision doit donc être déposée au bureau de la municipalité à l'adresse suivante

Ville de Scotstown  
101, chemin Victoria Ouest,  
Scotstown (Québec) JOB 3JO

avant le 1<sup>er</sup> mai 2025 ou être envoyée par courrier recommandé à cette adresse.

Lors de son dépôt, la demande de révision du rôle d'évaluation foncière doit être accompagnée de la somme d'argent suivante :

- |  |   |
|--|---|
| 1) 40 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 100 000 \$;                                      | rôle est égale ou supérieure à 500 000 \$ et inférieure à 1 000 000 \$ ;  |
| 2) 60 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 100 000 \$ et inférieure à 250 000 \$ ; | 5) 300 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 1 000 000 \$ et inférieure à 2 000 000 \$ ; |
| 3) 75 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 250 000 \$ et inférieure à 500 000 \$ ; | 6) 500 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 2 000 000 \$ et inférieure à 5 000 000 \$ ; |
| 4) 150 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au   | 7) 1000 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 5 000 000 \$ ;                             |

DONNÉ À SCOTSTOWN, ce dixième septième jour d'octobre deux mille vingt-quatre.



Monique Polard, Directrice générale

## Service de collecte de la route 257

Ville de Scotstown gestionnaire

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone : 819-560-8433, poste 2001 - Courriel : [ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)

### Offre emploi – Chauffeur(se) de camion

#### Chauffeur(se) de camion à chargement latéral pour la collecte des ordures, récupération et compost – Poste permanent (2<sup>e</sup> chauffeur - nouveau circuit)

Nous sommes à la recherche d'un chauffeur pour effectuer la collecte des déchets de la récupération ou du compost pour l'ajout d'un nouveau circuit, dans les Municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton et la Ville de Scotstown. Si vous êtes disponible de jour du lundi au vendredi et que vous connaissez les territoires de ces municipalités.

Le Service de collecte a comme mission de fournir un service de qualité pour les différentes collectes aux résidents, institutions, commerces et industries par la mise en commun de ce service municipal.

Voici un résumé :

#### Fonctions principales

Sous la responsabilité de la Ville de Scotstown, la personne choisie sera responsable de :

##### ⇒ Tâches et responsabilités :

- Effectuer l'inspection avant départ
- Effectuer la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques dans les municipalités attitrées à l'aide d'un véhicule lourd à chargement latéral
- Effectuer toutes autres tâches de même nature ou d'ordre général reliées à l'emploi, demandées par son supérieur ou nécessitées par ses fonctions

#### Compétences recherchées :

• Expérience à titre de Chauffeur de camion à chargement latéral / Permis de conduire - Classe 3, mention FM (obligatoire) / Excellente condition physique / Avoir le sens de l'orientation / Remplir les rapports journaliers, feuilles de temps, feuilles de route et les fiches de vérification mécanique, communication avec la direction du suivi des collectes / Connaissances mécaniques un atout / Entretien du camion (entretien de base : vérification générale du camion), etc.

**Exigences :** Diplôme : Aucun / Nombre d'années d'expérience requises : 1 an minimum

**Salaire compétitif :** Taux horaire. À discuter selon l'expérience.

**Horaire de travail – permanent :** Horaire entre 30 à 40 heures par semaine. Peu également effectuer du remplacement lors des congés annuels de vacances ou lors d'absence temporaire d'une journée ou plus.

**Date de début du travail :** Vers le 2 décembre 2024

Description complète de l'offre d'emploi : lien web : <https://scotstown.net/wp-content/uploads/2024/10/Offre-emploi-%E2%80%93-Poste-chauffeur-Description-complete-2024-10-29.pdf>

**Contact :** Ce concours demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'une personne soit choisie. Les candidats intéressés peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à :

**Offre d'emploi – Chauffeur(e) de camion (chargement latéral) pour le service de collectes résiduelles.**

**Ville de Scotstown**, 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone : 819-560-8433, poste 2001 - Courriel : [ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)

## RECHERCHE

### Préposé(e) à l'entretien de la patinoire et d'un anneau de glace

La Ville de Scotstown est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la patinoire et l'aménagement et l'entretien d'un anneau de glace autour d'une partie de la patinoire, par contrat pour la saison d'hiver 2024-2025. Ce poste est sous la supervision de la directrice générale et/ou conseil municipal de la Ville de Scotstown.

#### Description de tâches

- Préparer et entretenir la patinoire approximativement du 16 décembre 2024 au 9 mars 2025 ou selon les conditions climatiques : ouverture, déneigement, arrosage, réparations mineures, etc.;
- Ouvrir le local aux heures d'ouverture de la patinoire et faire une inspection pour vérifier que les gens peuvent avoir accès en sécurité – Rapporter au bureau municipal tous bris;
- Entretien mineur des équipements : souffleuse, pelles, etc.

Le local doit être ouvert selon l'horaire indiqué ci-dessous même si le patinage est impossible à cause des conditions climatiques ou toute autre raison. La patinoire sera fermée le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

**Note : Selon la disponibilité de l'employé aux travaux publics, celui-ci pourra collaborer à la fabrication de la 1<sup>re</sup> glace.**

**Exigences :** Être âgé de 18 ans et plus (un atout) // Faire preuve de respect et de discrétion dans l'exercice de ses fonctions // Démontrer un sens des responsabilités et de l'organisation // Être ponctuel // Démontrer une capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes // Responsable, honnête, mature et disponible // Aucun casier judiciaire // Détenir un cours de premiers soins serait un atout.

**Durée de l'emploi :** Entre 10 et 13 semaines selon les conditions climatiques – Horaire variable : 30 à 35 heures par semaine sur 7 jours.

**Offre de services :** Ce travail peut être payé à forfait. Vous devez déposer une offre.

**Le local doit être ouvert selon l'horaire suivant :** lundi au vendredi de 18 h à 21 h **ET** samedi, dimanche et les jours de congé scolaire de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h

**Les personnes qui déposeront une offre seront contactées pour une rencontre.**

Commentaires : **Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.**

**Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 novembre 2024 à 13 h :**

Ville de Scotstown – Offre emploi : **Responsable de la patinoire**

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

[ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca) Téléphone : 819 560-8433, poste 2001



## VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemin Victoria Ouest

Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone : (819) 560-8433 - Télécopieur : (819) 560-8434

Courriel: [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

### OFFRE D'EMPLOI

#### ***Journalier aux travaux publics : 2<sup>e</sup> Employé municipal***

*(voirie, réseaux municipaux, entretien des lieux publics et maintenance, piste cyclable, etc.)*

La Ville de Scotstown est à la recherche d'un employé à titre de journalier aux travaux publics. Ce poste est sous la supervision du Conseil municipal de la Ville de Scotstown et sous l'autorité de la directrice générale.

Certains travaux et interventions exigent la présence de deux personnes pour des raisons de sécurité, pour les espaces restreints et pour les travaux lourds. C'est pourquoi le 2<sup>e</sup> employé municipal pourra être appelé à travailler en équipe avec l'employé principal et/ou le technicien en assainissement des eaux.

#### Horaire de travail

Poste permanent : horaire de travail : Période variable pouvant être 45 à 52 semaines par année selon les travaux et les conditions climatiques

#### **Description de tâches : assister l'employé principal**

- Voirie : patrouille régulière pour vérifier l'état des fossés et de la chaussée des routes, vérification et installation et remplacement des panneaux de signalisation, épandage de l'abat-poussière, réparer les nids de poule de la chaussée, déneigement, entretien et sabler les trottoirs;
- Accompagnement lors des travaux pour le remplacement et réparation de conduites : d'aqueduc et d'égout;
- Réparation et entretien des équipements des stations de pompage, poste de chlore, station épuration : accompagne lors des travaux avec la personne responsable de l'exploitation et l'employé principal;
- Entretien des véhicules, machineries et des outils;
- Entretien des lieux municipaux : bâtiments, terrains, parcs, piste cyclable, réparation (vider les poubelles et bacs de récupération sur les terrains municipaux, ramasser des débris sur les terrains de la ville, entretien des toilettes municipales du parc, entretien des pelouses et des plates-bandes, etc.)
- Patinoire : aménagement et entretien de la patinoire et responsable du local;
- L'employé peut être appelé à s'acquitter de toutes **autres** tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

#### **Exigences**

- Secondaire 5 complété ou l'équivalent / Permis de conduire valide / Fiable, honnête, débrouillard et ponctuel / Faire preuve de respect et de discrétion dans l'exercice de ses fonctions / Démontrer un sens des responsabilités et de l'organisation / Personne habile de ses mains et en bonne forme physique
- Expérience dans l'opération et conduite de machineries (exemple : tracteur) / Connaissances en mécanique et soudure – un atout / Démontrer une capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes

**Date de début** : Immédiatement

**Rémunération** : À discuter selon l'expérience

#### Commentaires

*Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.*

**Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 décembre 2024 à:**

Ville de Scotstown – Offre emploi : Travaux publics

101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

[ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca) / Téléphone : 819 560-8433, poste 2001 / Télécopieur : 819 560-8434

## Service de collecte de la route 257

(Lingwick – Scotstown -Hampden – Lingwick – Chartierville)

# Brrrr... mon bac de compost est gelé et il n'a pas été vidé lors de la collecte !

Avec le froid et le gel, les matières organiques peuvent coller aux parois du bac brun et le camion de collecte peut éprouver des difficultés à le vider.

À l'approche du gel, évitez de déposer des liquides dans votre bac. Vous pouvez aussi déposer un morceau de carton plat ou un journal au fond du bac ou encore mettre un grand sac en papier qu'on utilise habituellement pour les feuilles dans votre bac.

Pour éviter que les matières ne gèlent au fond du bac brun :

- Déposez plusieurs couches de papier journal froissé, vos papiers mouchoirs usés, des boîtes d'œufs ou un morceau de boîte en carton au fond du bac;
- Placez un grand sac en papier dans le bac brun pour y déposer vos matières;
- Congelez les matières humides ou les restes de table avant de les déposer dans le bac. Vous pouvez placer un contenant ou un sac en papier à côté de la porte extérieure.

Si les matières sont déjà gelées dans votre bac, décollez les parois avec une pelle ou un bâton (préférentiellement lorsqu'il ne fait pas trop froid) et insérez des morceaux de carton dans le fond et sur les contours.

Finalement, profitez des périodes de redoux pour le nettoyer et décoller les matières des parois.

N'oubliez pas de déglacer le couvercle de votre bac avant la collecte !

### **Conseils d'entretien de votre bac brun**

. **Pour laver votre bac** : Rincez avec de l'eau et un peu de vinaigre après chaque collecte.

. **Pour décourager les animaux** : Fermez le bac avec une sangle élastique.

Frottez du Vicks VapoRub sur le rebords.  
Vaporisez du Lysol dans le couvercle.

. **Pour éliminer les odeurs et éviter que les aliments ne collent dans le fond** : Déposez du carton ou des journaux au fond.



## IMPORTANT | URGENCE : recevez les alertes municipales de Scotstown

Pour répondre au Règlement du Ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, la ville s'est dotée d'un système de communication d'alerte et de notifications de masse pour rejoindre les citoyens rapidement, massivement et efficacement (exemple : urgence, avis d'ébullition, fermeture de route, travaux routiers, etc.).

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication.

Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web : <https://massalert.citam.ca/city/7041dd32-8acc-4c59-9930-93adfbabd67>  
Ou <http://scotstown.net/alertes-et-notifications/>  
\* Non compatible avec internet explorer (utilisez Google Chrome, Mozilla FireFox, Microsoft Edge ou Safari)
- En communiquant directement avec le bureau municipal au 819-560-8433, poste 2001

C'est dans des moments névralgiques que les messages d'alerte de masse prennent toute son importance. C'est pourquoi la ville de Scotstown vous offre la possibilité de vous tenir mieux informé, entre autres, lors des situations d'urgence.

Recevez les alertes de la Ville en vous inscrivant gratuitement au système d'alertes et de notifications de masse CITAM.

Pourquoi s'inscrire ?

- ✓ Vous recevrez de l'information ou des consignes essentielles en cas de situation d'urgence
- ✓ Vous recevrez de l'information ou les consignes essentielles en cas de bris d'aqueduc, fermeture d'eau ou fermeture de route
- ✓ Les alertes sont transmises par téléphone, par courriel et/ou SMS
- ✓ Vous choisissez les alertes et les notifications que vous souhaitez recevoir (Sécurité publique, travaux publics, loisir, culture, vie communautaire et informations générales)
- ✓ Vos données sont confidentielles

Si vous avez de la difficulté pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le bureau municipal au :

819-560-8433 ou

[ville.scotstown@hsfq.ca](mailto:ville.scotstown@hsfq.ca)



**INSCRIVEZ-VOUS !**



**ALERTES ET  
NOTIFICATIONS  
DE MASSE**

[WWW.SCOTSTOWN.NET](http://WWW.SCOTSTOWN.NET)

Inscrivez-vous par

le site web de la ville :

<http://scotstown.net/alertes-et-notifications/>

par  
**CITAM**

On vous invite à être généreux.euses !

## JE DONNE À LA GUIGNOLÉE DE SCOTSTOWN !

La guignolée

La Guignolée, organisée par Les Chevaliers de Colomb 7455 (La Patrie) est une tradition annuelle québécoise ayant lieu fin novembre ou au début du mois de décembre. Le jour de la guignolée prend la forme d'une collecte d'argent pour venir en aide aux plus démunis, en préparant des «paniers de Noël».

**À Scotstown, les guignoleux et guignoleuses passeront à votre porte, entre le 29 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2024, de 9h à 14h.**

Pour les personnes ou familles dans le besoin, vous pouvez rejoindre Monsieur Jean-Louis Legendre au 819-657-4372 ou remplir le formulaire en vous rendant au Marché Désilets.

Si l'activité vous intéresse, nous recherchons quelques bénévoles pour le secteur Scotstown. Contactez Monsieur Jean-Louis Legendre au 819-657-4372.

La Guignolée, c'est une tradition de partage et d'amour. Merci de votre générosité!

\*\* Autorisé par le conseil municipal de la Ville de Scotstown

### Moisson Haut-Saint-François

Si vous avez besoin d'un coup de pouce pour les fêtes, n'hésitez pas à faire votre demande en ligne. Ensemble, rendons cette saison plus chaleureuse pour tous.

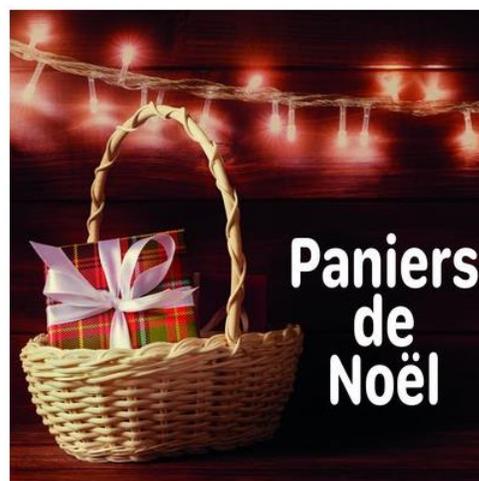
Le formulaire pour faire la demande de panier de Noël est maintenant disponible sur notre site : <https://www.moissonhsf.org/>

Vous le trouverez aussi dans les différentes municipalités, à la Passerelle, à la Relève, chez Virage, au CJE et chez Intro Travail.

Le formulaire doit être retourné chez Moisson HSF (53 rue Angus Sud, East Angus) ou à [intervention@moissonhsf.org](mailto:intervention@moissonhsf.org). Les usagers de Moisson HSF n'ont pas à remplir de demande.

Date limite : Avant le 28 novembre 2024

Attention! Toutes les demandes envoyées sans les documents seront considérées comme incomplètes.



En ville, respecter la  
vitesse de  
**50 km/h.**  
C'est protéger la vie  
des autres.



... merci d'y  
penser

On a tous le droit de marcher et rouler en sécurité.



# HALLOWEEN 2024



La Relève du HSF  
Maison des jeunes

Repas offert par le  
comité des Mains  
Agiles



Pompiers en action

Activités offertes  
par le comité des  
Loisirs Hampden -  
Scotstown



La maison hantée



Des joyeux participants

Merci aux bénévoles !  
merci à la Ville de Scotstown !  
merci pour le transport d'autobus !



## Parc régional du Marécage des Scots – Piste cyclable

<https://marecagedesscots.ca/>

Attention chasseurs à l'affût.



Le parc régional du Marécage-des-Scots ferme tous les accès pendant la période de la chasse, soit entre le 15 octobre et le 2 décembre 2024. L'ouverture pour la période hivernale : du 20 décembre jusqu'au dégel (environ à la mi-mars)

Merci de votre collaboration.

LE COMITÉ DES LOISIRS VEUT SE  
RENOUVELLER ET EST À RECHERCHE D'UNE  
NOUVELLE ÉQUIPE D'ADMINISTRATEURS LORS  
DE LA PROCHAINE AGA.

LA MISSION DU COMITÉ DES LOISIRS HAMPDEN -  
SCOTSTOWN EST D'ORGANISER DES ACTIVITÉS DANS LES  
MUNICIPALITÉS DE HAMPDEN ET DE SCOTSTOWN ET DE  
LES ANIMER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

SOYEZ DES NOTRE LE 15 JANVIER 2025  
POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.



**Pour informations:  
loisirs.hampden@hsfqc.ca**

### **NOUVEAU DEA à Scotstown au Camping de la rivière étoilée**

La Société de Développement de Scotstown-Hampden est heureuse de vous annoncer qu'un appareil DEA est installé au Camping de la rivière étoilée (Parc Walter-MacKenzie).

Les défibrillateurs externes automatisés (DEA) sont des appareils électroniques qui permettent de faire battre à nouveau un cœur qui s'est arrêté. Ils peuvent contribuer à sauver des vies. Cet appareil est disponible à la population de Scotstown 24 hres par jour, 7 jours semaine.

Un DEA est une petite machine portative qui :

- analyse le rythme cardiaque de la victime;
- détermine s'il faut lui administrer une décharge ou non;
- donne des directives sonores ou visuelles pour guider l'utilisateur tout au long du processus.

Cet appareil est inscrit sur DEA Québec.



Saviez-vous que d'utiliser des sacs compostables  
C'est idéal ...  
Mais les sacs doivent être certifiés par  
BNQ 9011-911/2007.

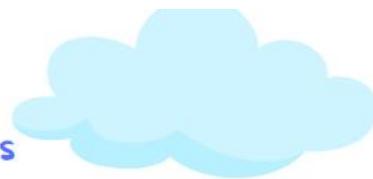
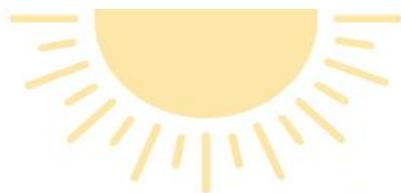
Les normes acceptées sont :



Comment savoir s'ils ont la bonne certification,  
regardez sur l'emballage, c'est indiqué.



\*\*\*\*\*



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU  
CAMP DE JOUR  
RECRUTE DE NOUVEAUX MEMBRES  
POUR RÉALISER SA MISSION :  
PLANIFICATION DU CAMP DE JOUR

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS À VOUS JOINDRE À L'ÉQUIPE  
CONTACTER

Manon Roy  
muni.hampden@hsfqc.ca  
819-560-8444

Monique Polard  
ville.scotstown@hsfqc.ca  
819-560-8433



# Atelier fabrication de chocolat!

Pour tous !

Le 16 novembre  
de 9 h à 12 h

Matériel et ingrédients fournis

Chocolats à saveurs

Chocolats fourrés (caramel, menthe, cerise, etc)

Suçons (chocolats de couleurs)

Inscription requise : [agent.loisirs@hsfqc.ca](mailto:agent.loisirs@hsfqc.ca)

Hôtel de ville de Scotstown

10 \$ / adulte et 5\$ / enfant





# NOVEMBRE



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MÉRCREDI	JÉUDI	VENDREDI	SAMÉDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9 <i>Jour du souvenirs</i>
10	11	12	13	14	15	16 <i>Atelier chocolat</i>
17	18	19	20	21	22	23 <i>Soirée humoristique</i>
24	25	26	27	28	29	30 <i>Marché de Noël</i>

## Activités régulières

Atelier de tricot : 28 dès 13 h --

Bingo : jeudi 7-21 dès 19 h --

Bibliothèque : mar. 18 h à 19 h 30, ven. 9 h 30 à 11 h 00, sam. 10 h 00 à 11 h 30 --

Maison des jeunes : lundi-mardi-mercredi dès 17 h --

Palet : mercredi 6-13-20-27 dès 18 h 30 --

ViActive : mardi 5-12-19-26 dès 13 h 30 -----

## Activités spéciales

➡ **Jour du Souvenirs : 9 novembre 2024**

Organisé par la Légion Canadienne  
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown  
De 10h 30 h à 13 h 00

➡ **Atelier fabrication chocolat : 16 novembre 2024**

Organisé par la ville de Scotstown  
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown  
De 9 h à 12 h 10\$ / adulte 5\$ enfant

➡ **Soirée humoristique : 23 novembre 2024**

Organisé par le comité des Loisirs Hampden - Scotstown  
Hôtel de ville, 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown  
Dès 19 h 10\$ / billet

➡ **Marché de Noël : 30 novembre 2024**

Organisé par l'école St-Paul  
67 rue Ditton, Scotstown  
De 11 h à 15 h

